|  |
| --- |
| Le 6 décembre |
| |  | | --- | | **EN GRÈVE !**  **Manifestation historique le 5 décembre**  **Continuons jusqu’au retrait du projet de réforme des retraites** | |
| **La journée du 5 décembre est un formidable succès avec 800 000 à 1,5 millions de manifestants. Les grèves et actions sont d’une ampleur supérieure aux débuts des mobilisations de 1995. Le public, le privé, les indépendants et même les professions libérales sont dans la bataille.**  **La réforme des retraites impacte tout le monde, et cette réforme ce n’est ni « l’équité », ni « un minimum pour toutes et tous ». Il n’y a pas de privilégiés mais des salariés qui se battent pour bénéficier d’une retraite décente :**   * **pas de calcul sur les 42, 43, 44 années ou plus,** * **un départ à la retraite avant de mourir en service,** * **maintien des régimes spéciaux pour reconnaitre les spécificités, y compris les catégories active et insalubre,** * **pas de système à points qui ne vise qu’à baisser les montants des retraites,** * **oui à un système qui reste solidaire et non à celui qui favorise la capitalisation.**   **L’objectif est aussi de nous faire travailler plus, comme avec la loi Fonction Publique (suppression 8 jours de congés), et renforcer la précarité tout au long de la vie y compris à la retraite. C’est pourquoi le combat pour la retraite est aussi celui pour la défense des services publics, contre la précarité.**  **Le gouvernement a engagé un bras de fer : il va attendre de voir comment se poursuit la mobilisation. L’enjeu est donc bien de continuer et pour cela il est indispensable de se structurer, de s’organiser dans tous les services (assemblée générale des agents), pour élargir la mobilisation, jusqu’au retrait du projet scélérat.**  **Aujourd’hui, après la date du 5 décembre, il est possible de gagner si nous nous y mettons toutes et tous. Alors à nous de jouer !**  **L’Assemblée des personnels de la Ville de Paris, réunie ce vendredi 6 décembre, a mandaté à l’unanimité les organisations syndicales pour poursuivre le mouvement. Il a été décidé :**   |  | | --- | | **Mardi 10 décembre**  **11h Rassemblement des personnels de la Ville à l’Hôtel de Ville pour former un cortège commun,**  **13h30 Manifestation parisienne à Invalides** | |